

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 13 décembre 2016 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,

Absents : M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 5 décembre 2016 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2016-12-159

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2017;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2017

2016-12-160

Il est proposé par le conseiller Eric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le budget pour l'année 2016 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Revenus de fonctionnement				
Taxes	544 861	\$	540 209	\$
Paiements tenant lieu de taxes	2 000		2 700	
Transferts	50 685		41 285	
Services rendus	105 429		1 693	
Imposition de droits	9 700		14 400	
Amendes et pénalités	2 000		2 000	
Intérêts	6 000		6 000	
	<u>720 675</u>		<u>608 287</u>	
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	174 675		172 078	
Sécurité publique	94 600		100 134	
Transport	120 250		124 270	
Hygiène du milieu	125 750		103 416	
Santé et bien-être	12 300		4 500	
Aménagement, urbanisme et développement	55 530		43 943	
Loisirs et culture	45 820		37 627	
Frais de financement	18 600		16 110	
	<u>647 525</u>		<u>602 078</u>	
Excédent (déficit) de fonctionnement	73 150		6 209	
Conciliation à des fins fiscales				
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	12 200		30 291	
Remboursement de la dette à long terme	-40 350		-36 500	
Affectation aux activités d'investissement	-45 000		0	
Affectation au fonds de roulement	0		0	
	<u>-73 150</u>		<u>-6 209</u>	
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u><u>0</u></u>	\$	<u><u>0</u></u>	\$
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations				
Hygiène du milieu	330 273	\$	0	\$
Transport	1 226 761		0	
Administration générale	0		0	
	<u>1 557 034</u>		<u>0</u>	
Transfert et affectations				
Transfert – Taxe d'accise	285 273		0	
Transfert - RIRL	920 071		0	
Affectation de l'excédent non affecté	153 345		0	
Règlement d'emprunt	153 345		0	
Affectation des activités de fonctionnement	45 000		0	
	<u>1 557 034</u>		<u>0</u>	
Excédent d'investissement	<u><u>0</u></u>	\$	<u><u>0</u></u>	\$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

2016-12-161

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil compte arrêter le programme municipal de réalisation des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard et réaliser, dès 2017 les interventions préliminaires. Étant donné que certains programmes de subventions viendront à échéance, il importe de prendre dès 2017 les engagements qui nous assureront l'obtention de ces subventions au cours des trois années à venir. Toutes les interventions préalables qui devaient être réalisés avant d'obtenir l'autorisation de procéder à la réfection de chaussées l'ont été à quelques détails près. Nous pourrions dès lors adopter le programme triennal de réalisation de ces travaux d'envergure.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-12-162

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 18h45, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général